



Baisse rémunération suite erreurs compta

Par **Rainette39**, le **23/05/2016** à **11:48**

Bonjour,rrnJe suis à la recherche d'informations et de conseils pour un problème que je rencontre avec mon employeur.rnQuelques informations : contractuelle cadre A fonction pub. territoriale, CDD à temps partiel, 17,5 h/semaine depuis 1 an. rnSur mon contrat de travail : 925€ net/ mois inscrits par mon employeur pour mon mi-temps.rnrnEn janvier, 1ère erreur du services paie : les calculs des cotisation salariales auparavant calculées sur mon salaire de base, sont désormais calculées sur brut fiscal --> perte de 40€ net /moisrnCe jour, on m'informe que ma prime indemnitaire de service spécifique a été mal calculée depuis 1 an, elle correspondait à un temps plein --> résultat perte de 110€ net/moisrrnCes deux informations m'ont été données de manière informelles, par courriels.rnrnJe souhaite savoir quels sont les solutions qui s'offrent à moi, si elles existent, je vous remercie par avance pour votre aide et vos retours.

Par **morobar**, le **23/05/2016** à **17:19**

Bjr,rnAutant la réponse est simple s'agissant du secteur privé, du fait d'un contrat précisant le net salarial, autant pour la fonction publique les rémunérations relèvent d'une réglementation qui s'impose à tous, employeur compris.rnJe serai donc un peu plus hésitant.